



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 3 juillet 2019

**Discours de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre  
à l'occasion de sa visite en Corse**

**Citadelle de Bastia, le 3 juillet 2019**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la Ministre,  
Monsieur le Président du Conseil exécutif de la collectivité de Corse,  
Messieurs les parlementaires  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois que je m'exprime en Corse et j'en suis très heureux. Comme beaucoup de Normands, c'est d'abord par un Normand, Maupassant, que j'ai découvert l'Île de Beauté. Il la décrit, avec beaucoup de poésie, comme une « tempête de montagnes », où sont accrochés des hameaux de maisons semblables à « des nids d'oiseaux sauvages » qui surplombent la Méditerranée, lisse et miroitante comme « une plaque de métal polie et démesurée ».

C'est dans ces paysages magnifiques que Maupassant, qui n'est pourtant pas un écrivain très optimiste, situe le bonheur. Le vrai, celui qui dure toute la vie, pour un vieux couple qui vit caché et heureux au fond d'un vallon. Je sais aussi ce que la Corse a versé de sang pour défendre la France, sa vie, sa liberté. Je connais le beau serment prononcé à Bastia en 1938, et l'histoire de la Libération de la Corse en 1943 : le Président de la République en avait fait mémoire, ici même, en février 2018.

Je suis venu ici, avec la pleine conscience de la richesse exceptionnelle de notre histoire, et avec la pleine conscience de notre responsabilité face à l'avenir. Je suis venu vous parler de la Corse de demain, plus encore je suis venu vous écouter me parler de la Corse de demain. Celle que nous voulons imaginer et construire ensemble, avec les forces vives que vous représentez aujourd'hui. Je suis venu dans un esprit d'écoute et de dialogue.

J'ai depuis longtemps cette conviction que toute la République est dans cette conversation, qu'elle réside dans cette capacité de dialogue. Un dialogue où chacun connaît sa place et respecte celle de l'autre, où chacun peut faire entendre sa voix : celle de l'Etat que je porte aujourd'hui comme la portent au quotidien la préfète de Corse et le préfet de la Haute-Corse ; celle de la collectivité de Corse et de sa majorité, que je respecte naturellement ; celle de l'ensemble des collectivités et des élus, quel que soit leur mandat et leur engagement, leur conviction ; celle enfin des acteurs économiques et sociaux.

Je suis donc venu avec cette conviction simple : établir un dialogue de qualité, c'est l'unique manière de bâtir la Corse de demain, celle qui rayonnera sur la Méditerranée parce qu'elle saura respecter son environnement naturel et préserver son identité, tout en s'ouvrant résolument aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Car ces défis, nous ne pouvons pas faire comme s'ils n'étaient pas là. Nous sommes aussi ambitieux pour la Corse que pour la France continentale ; mais pleinement conscients que les spécificités de l'île appellent des réponses et une méthode spécifiques.

Depuis deux ans, ce dialogue existe. Les deux déplacements du Président de la République, en février 2018 puis en avril dernier en clôture du Grand Débat, en ont bien entendu marqué des étapes importantes. Mais il s'est aussi déployé au quotidien grâce à Jacqueline GOURAULT, que je veux saluer, et au travail qu'elle accomplit avec tous les ministres. Je ne ferai pas ici la liste des dossiers dont elle s'assure, mois après mois, du bon avancement. Nous mettons à répondre aux enjeux de la Corse la même énergie qu'à répondre aux enjeux du pays tout entier.

Depuis deux ans, sous l'égide du Président de la République, nous avons en effet entrepris de transformer notre pays. Avec beaucoup de détermination et avec, au moins, trois convictions qui se sont encore renforcées ces derniers mois.

La première, c'est qu'il y avait urgence à répondre aux sentiments d'injustice, d'incompréhension, parfois de colère qui animent nos concitoyens. Je n'ai jamais sous-estimé cette colère, et je sais qu'elle peut-être aussi ancrée ici ou ailleurs.

Il y a évidemment de grandes différences historiques, géographiques, économiques, entre ces territoires. Mais à Bastia, comme à Cahors ou à Vesoul, nos concitoyens demandent plus de proximité dans la prise de décision et dans l'accès aux services publics. Ils demandent de vivre dignement de leur travail. Ils souhaitent qu'on les aide à préserver les liens de solidarité entre les générations, que ce soit pour faire garder leurs enfants ou pour veiller sur les plus âgés. Ils expriment leurs difficultés à adapter leurs modes de vie – leurs transports, leurs logements, leurs modes de consommation –aux exigences écologiques. Toutes ces préoccupations, je sais qu'elles sont impérieuses, peut-être en Corse plus encore qu'ailleurs, du fait de l'insularité.

Notre deuxième conviction, c'est l'exigence du concret. Nos concitoyens n'attendent pas des déclarations. Ils attendent des actes. Des actes qui se traduisent concrètement dans leur vie quotidienne, des effets qui les touchent là où ils sont : dans leurs villes et dans leurs bourgs, dans leurs villages et dans leurs campagnes. Dans leur île aussi. Toutes les politiques publiques sont confrontées au même défi : celui du « dernier kilomètre » qui sépare trop souvent nos bonnes intentions de leur traduction concrète. Ici plus qu'ailleurs vous savez l'effort qu'il faut accomplir pour le parcourir, ce dernier kilomètre.

Notre troisième conviction, c'est que la justice consiste à viser les mêmes ambitions pour tous nos territoires, mais en acceptant d'emprunter des chemins différenciés pour proposer à chacun du « sur-mesure ». C'est l'un des axes structurants de l'acte II du quinquennat dont j'ai déroulé les grandes lignes dans mes déclarations de politique générale, à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Cet Acte II sera marqué par une nouvelle dynamique de décentralisation. Comme je l'ai dit au Sénat il y a trois semaines, j'ai chargé Jacqueline GOURAULT de préparer cette réforme.

A partir de la rentrée de septembre, dans chaque région, un dialogue s'engagera. Il concernera la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, mais aussi leur répartition et leurs modalités d'exercice entre les différents niveaux de collectivités. C'est ainsi que nous ouvrirons la voie à la différenciation, pour définir avec chaque territoire une réponse adaptée, sur mesure, dans le cadre d'un droit clair, mais adaptable. Certaines des évolutions qui émergeront de ces consultations locales pourront être mises en œuvre à droit constant. C'est-à-dire sans attendre. D'autres nécessiteront d'adapter la loi : elles viendront nourrir un projet de loi « décentralisation et différenciation » que Jacqueline GOURAULT présentera à la fin du premier semestre 2020. Le cadre sera donc redéfini avant les échéances électorales de 2021, pour pouvoir prendre en compte les spécificités de chacun des territoires.

Dans cette démarche, la Corse aura bien sûr toute la place qui lui revient. Une place qui tiendra compte des spécificités liées à son insularité ainsi qu'à ses caractéristiques géographiques, économiques ou sociales, une place qui tiendra des compétences qu'elle exerce déjà, et qui font d'elles une des collectivités les plus décentralisées de la République, une place qui tiendra compte, enfin, de son organisation institutionnelle.

Ce dialogue doit-il être l'occasion de dresser, sinon le bilan, du moins un point d'étape du nouveau cadre institutionnel mis en place depuis 18 mois ? En avons-nous, collectivement, tiré toutes les conséquences ? Ce nouveau cadre a-t-il produit toutes les synergies qui pouvaient en être attendues ? Je suis pour ma part prêt à ce que nous nous posions ces questions, sous le regard du Parlement qui vote la loi et évalue les politiques publiques.

Enfin, le Gouvernement a confirmé son souhait d'engager de nouveau la révision constitutionnelle, en la recentrant sur trois priorités : les territoires, la participation citoyenne et la justice. C'est dans ce cadre que prendra place, dans les mêmes termes que ceux présentés l'an dernier, l'inscription de la Corse dans la Constitution. Nous avons donné à l'époque des exemples très concrets de ce que ces dispositions permettraient. Il serait ainsi possible d'adapter les dispositions fiscales nationales, par exemple pour confirmer les exonérations en matière de droits de mutation à titre gratuit. Nous souhaitons pouvoir avancer en ce sens, dès lors que les conditions en seront réunies.

J'ai été longtemps l'élu d'une ville portuaire. Les marins qui attendent, pour lever l'ancre, que l'horizon se rapproche, restent le plus souvent à quai. Nous pourrions attendre que la révision constitutionnelle s'engage et aboutisse, et remettre à ce « demain » ce que nous pouvons engager dès à présent. Nous pourrions, Monsieur le président du conseil exécutif, attendre que soient réunies des conditions – conditions sur lesquelles nous ne serons pas toujours en accord, voire pour certaines toujours en désaccord – pour avancer, pour travailler sur ce que nous considérons pourtant, ensemble, comme utile et nécessaire à la Corse.

Cet après-midi, avec les maires, nous parlerons d'urbanisme. Demain, nous parlerons de l'approvisionnement énergétique de l'île. Voilà deux exemples de politiques publiques déterminantes pour la Corse, structurantes pour le développement durable de l'île, pour lesquelles l'Etat et la collectivité ont partie liée, et doivent avancer ensemble.

Aujourd'hui même, en signant le contrat de lutte contre la pauvreté et la précarité et le pacte régional d'investissement dans les compétences, nous illustrons à la fois les ambitions que nous avons fixées à la France pour l'acte II du quinquennat et le partenariat que nous voulons nouer avec la collectivité de Corse.

Le contrat de lutte contre la pauvreté et la précarité est un premier plan d'urgence pour s'attaquer aux racines de la précarité.

En Corse, un habitant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. C'est plus que partout ailleurs sur le continent. Comme partout, cette pauvreté touche particulièrement le monde rural, les personnes âgées, les familles monoparentales, c'est-à-dire bien souvent des femmes. Le taux de chômage reste aussi supérieur au niveau national. Et beaucoup d'emplois sont saisonniers, peu rémunérateurs.

Depuis septembre 2018, nous avons mis en œuvre la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté annoncée par le Président de la République pour lutter contre l'assignation à résidence la plus scandaleuse qui soit, celle qui enferme dans la pauvreté, et qui se transmet d'une génération à l'autre.

En février dernier, une première conférence régionale a permis aux acteurs locaux d'identifier des pistes de travaux. La seconde conférence, prévue le 15 juillet prochain, dégagera des solutions concrètes contre le non-recours aux droits. Car notre système actuel est tellement complexe que certains renoncent à demander les aides auxquelles ils pourraient légitimement prétendre.

En parallèle, le Gouvernement a proposé aux collectivités volontaires de s'engager dans une démarche de contractualisation avec l'Etat.

La convention que nous signons aujourd'hui porte les fruits des travaux engagés avec la collectivité de Corse dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Elle financera des actions très concrètes. Je vous en donne trois exemples :

- Pour les plus jeunes, la tarification sociale des cantines, c'est-à-dire les repas à 1 euro dans les petites communes rurales. Quatre groupements de communes ont été retenus : le syndicat intercommunal de regroupement des écoles Ucciani-Tavera-Carbuccia-Boccognano, la Communautés de communes de Fium'Orbu Castellu, celle de la Costa Verde et du SIVA San Clementi. Nous ne pouvons accepter qu'un enfant essaie d'apprendre en ayant faim.

- Le soutien à l'expérimentation de la garantie jeune sur le territoire bastiais. Il s'agit de verser un revenu minimum aux jeunes en situation de précarité quand ils s'engagent à suivre un parcours d'insertion professionnelle. Car on n'incitera jamais assez les jeunes à travailler. C'est la clé de notre avenir.

- La prévention des « sorties sèches » de l'aide sociale à l'enfance. L'âge de la majorité ne doit pas être un couperet qui abandonne à leur sort des jeunes souvent vulnérables et isolés.

La mise en place d'un contrat pour les jeunes de 16 à 21 ans vise à les accompagner vers l'autonomie en matière de logement, de mobilité, d'emploi, mais aussi d'accès à la culture et à la santé.

Par ailleurs, les Corses ont bénéficié des mesures annoncées par le Président de la République en décembre dernier, pour soutenir le pouvoir d'achat des Français. Pour la prime d'activité, c'est 45% de bénéficiaires en plus. La baisse des cotisations sociales a concerné 30 000 salariés, pour les heures supplémentaires, et plus de 10 000 pour la prime de fin d'année. Et 4500 retraités touchant moins de 2000 euros par mois ont été remboursés en juin de la CSG qui leur avait été prélevée.

Ces mesures soutiennent le pouvoir d'achat de nos concitoyens, ce qui s'imposait pour répondre à la colère exprimée depuis l'automne. Mais ce qui va vraiment changer leur vie, c'est de miser sur le long terme, c'est-à-dire sur les compétences. Et c'est ce que nous essayons de faire depuis deux ans. Parce que pour rester soi-même, pour conserver son identité, il faut être fort économiquement. Se tourner vers les métiers d'avenir. Ou continuer à pratiquer des métiers ancestraux, comme l'agriculture, mais avec de nouveaux outils et de nouvelles exigences, notamment environnementales.

Edifier une société de compétences et transformer l'appareil de formation insulaire, c'est ce que vise le pacte régional d'investissement dans les compétences que nous signons aussi aujourd'hui.

L'enjeu, c'est de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi. L'Etat et la Collectivité de Corse se donnent les moyens de leurs ambitions avec un engagement financier pluriannuel qui pourra s'élever jusqu'à 81M€ pour 2019-2022. L'Etat participera à hauteur de 28,5M€ en complément des financements que la Collectivité de Corse s'engage à réaliser.

Quarante et un projets ont été retenus, qui permettront d'accroître le nombre de formations certifiantes pour les métiers en tension, et proposer des formations sur les bassins d'emploi où des besoins ont été identifiés. Je pense notamment aux formations sur le numérique et sur la valorisation du patrimoine en 2019, puis celles liées à la transition énergétique en 2020. Nous pourrons aussi développer efficacement la Validation des Acquis de l'Expérience pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi, dans le cadre de parcours accélérés, de deux à trois mois, favoriser la maîtrise des compétences sur les nouveaux médias et les outils digitaux, déployer la Ressource Handicap Formation en Corse pour faciliter l'accès des personnes handicapées à la formation, et aider les CFA à accueillir des Travailleurs handicapés.

Enfin, le PRIC contribuera à créer un dispositif inter-consulaire de collecte permanente des besoins en compétences des entreprises corses. Ce qui contribuera à faire évoluer en temps réel la carte des formations en Corse et donc de répondre à un besoin clairement identifié.

Au-delà des compétences, nous voulons définir, avec vous, les secteurs stratégiques dont dépend le développement de la Corse.

La Corse dispose d'atouts indéniables, notamment le tourisme et l'agriculture, avec une excellente image des produits qu'elle exporte, comme la clémentine. La filière aquacole pourrait devenir un pôle d'excellence. Un tissu de start-ups s'est développé à Ajaccio et à Bastia. Mais ce n'est qu'un début. On peut encore encourager les exportations agricoles, les

capacités de production et d'innovation des entreprises corses, le développement des énergies renouvelables.

Là encore, c'est du « sur-mesure » qu'il faut faire. Nous en avons pris l'habitude de longue date, avec le Programme Exceptionnel d'investissements (PEI) que l'Etat et ses opérateurs ont financé, depuis 2002, pour aider la Corse à résorber son déficit en équipements et en services collectifs. Depuis 2017, nous avons maintenu l'engagement financier à son taux maximal de 70 % de subventions par l'Etat, et le reste par les collectivités.

Nous avons ainsi permis d'améliorer le réseau routier et ferroviaire, de mettre aux normes les principales stations d'épuration et de réhabiliter d'anciennes décharges. La restauration du palais des gouverneurs, dans cette magnifique citadelle où nous nous trouvons, a aussi mobilisé 12,5 millions d'euros. Parmi les réalisations les plus récentes, je pense à la déviation de Propriano ou à la modernisation des équipements biomédicaux d'Ajaccio et de Bastia. En accord avec la collectivité de Corse, nous avons d'ailleurs prolongé jusqu'à fin 2020 la période de programmation du PEI.

C'est bien mais il faut penser à l'avenir. A Cozzano, lors de sa réunion devant les maires, le Président de la République a annoncé que je missionnerais la préfète de Corse pour construire, en liaison étroite avec les collectivités territoriales, un « Plan de transformation et d'investissement pour la Corse » (PTIC).

Ce que je suis venu vous proposer aujourd'hui, c'est d'engager ce travail sur la base de deux exigences.

D'une part, ce plan de transformation devra contribuer au développement durable de la Corse et répondre aux besoins prioritaires de ses habitants, par une politique ciblée d'investissements. Chacun de ces projets soutenus fera l'objet d'une contractualisation spécifique entre l'État et le maître d'ouvrage concerné (Collectivité de Corse, EPCI, communes).

D'autre part, nous voulons mettre en œuvre dans la préparation de ce plan le même changement de méthode que celui qui s'applique à l'ensemble de l'Acte II. Ce que j'ai dit le 12 juin dernier à l'Assemblée nationale vaut aussi pour notre action en Corse : nous devons d'avantage associer nos concitoyens à la fabrique de nos décisions. Si nous voulons que ce plan vise juste, nous devons le préparer, en liaison étroite avec la Collectivité de Corse, en y associant les élus, notamment par l'intermédiaire de la conférence des maires, mais aussi en impliquant les acteurs de la société civile et de la vie économique et sociale de l'île, dans un conseil de développement dont je vous propose que nous définissions ensemble les contours.

En regard de ces exigences, l'Etat est prêt à prendre deux engagements :

- D'abord, fournir une offre d'ingénierie aux maîtres d'ouvrages pour concrétiser leurs projets. Ce n'est spectaculaire mais c'est terriblement nécessaire. Cet appui passera par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui sera bientôt mise en place, et par les établissements qui y seront associés, comme le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ou l'ADEME.

- Ensuite, maintenir un niveau d'engagement financier équivalent à celui du PEI, sur une nouvelle période de 5 ans avec, comme s'y est engagé le Président de la République à Cozzano, un taux maximal de subvention porté de 70% à 80%.

Le travail d'élaboration du plan sera engagé dans le courant de ce mois de juillet. A la fin de l'année, la préfète de Corse présentera au Gouvernement une première maquette, comprenant une liste de projets, assortie d'un chiffrage financier, d'un calendrier prévisionnel de réalisation et d'un échéancier des financements. Le début de l'année 2020 sera consacré aux consultations et aux arbitrages, notamment financiers. L'objectif est de parvenir à une signature du plan définitif dans un an, à l'été 2020.

Si j'essaie d'imaginer la Corse de demain, Mesdames et Messieurs, je rêve d'abord d'une Corse avec laquelle on aurait inauguré une nouvelle méthode de discussion. Le dialogue n'est pas une fin en soi, il est comme certaines routes de Corse qui serpentent et qui donnent parfois un peu le vertige, avant de déboucher sur un panorama à couper le souffle. Ce dialogue, que nous voulons engager avec toutes les forces vives de la Corse, je souhaite qu'il nous aide à bâtir une Corse verte, prospère et solidaire.

Je sais combien vous êtes fiers, et à raison, de votre patrimoine naturel. Il attire sur l'île des milliers de touristes venus du monde entier. Et pourtant, malgré votre souci de préserver cet environnement exceptionnel, la Corse n'est pas encore le modèle qu'elle souhaite être en termes d'éco-responsabilité. L'urgence écologique, on la ressent, en Corse, plus qu'ailleurs, parce que la nature est partout. Dans sa somptuosité, mais aussi dans sa fragilité. Elle invite au respect et à l'humilité.

C'est donc avec un profond respect de la nature que nous voulons inventer une nouvelle prospérité corse, durable. La Corse se transmet, d'une génération à l'autre, une poésie qui recèle une profonde sagesse, chuchotée par les aïeules, sur le pas des portes, ou proclamée à pleins poumons par les chanteurs de polyphonies. Et vous êtes aussi une île d'entrepreneurs, dont le goût du risque a contribué à hisser la France au rang des nations qui comptent et qui pèsent sur l'avenir du monde. Il me semble que c'est exactement ce dont la France a besoin : réconcilier la sagesse et l'esprit d'entreprise. Pour écrire une nouvelle page de notre histoire méditerranéenne.

C'est ce que je vous propose. En confiance. En responsabilité avec la ferme envie d'avancer.

Je vous remercie.